

II - Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 18, Number 4, 1987

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702256ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702256ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1987). II - Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 18(4), 834–839. <https://doi.org/10.7202/702256ar>

25 septembre :

On apprend la nomination de M. de Montigny Marchand au poste de chef de la mission canadienne à Genève et représentant permanent et ambassadeur du Canada auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et de la Conférence du désarmement. Conseiller au Bureau du Conseil privé après avoir été sous-ministre de plusieurs ministères, M. Marchand remplace M. J.A. Beesley à Genève.

II – Les relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1987)

A — Aperçu général

Optimisme à l'endroit d'un éventuel accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et fierté d'accueillir à Québec le second Sommet francophone animaient les représentants du Québec au cours de l'été et particulièrement le Premier ministre. À mesure qu'approchait l'échéance des négociations, M. Bourassa découvrait davantage de mérites à l'instauration d'un libre-échange canado-américain, dans lequel il souhaitait particulièrement que soit inclus le secteur de l'énergie. Quant au Sommet francophone de Québec, il permettait au Premier ministre de recevoir en sol québécois des chefs d'État ou de gouvernement et des ministres des Affaires étrangères d'une quarantaine de pays et consacrait ainsi la place du Québec dans le concert des États francophones, ce qui constitue un objectif majeur du gouvernement depuis plus de vingt ans.

B — Questions économiques et commerciales

Les premiers ministres provinciaux rencontraient à deux reprises, en juillet et en septembre, leur homologue fédéral afin d'être informés de l'évolution des négociations canado-américaines de libéralisation des échanges. À ces occasions et de façon générale au cours de l'été, le Premier ministre du Québec faisait preuve d'optimisme à l'endroit de l'issue des négociations, estimant possible la conclusion d'une « entente minimale » avec les États-Unis.¹ M. Bourassa démontrait notamment de la souplesse, en juillet, sur la question des investissements et lors de la rencontre du 14 septembre, il soulignait la nécessité de trouver un compromis pour le tribunal d'arbitrage des différends commerciaux réclamé par le Canada, qui demeurait la pierre d'achoppement des négociations.² Outre le mécanisme d'arbitrage, le premier ministre Bourassa mentionnait au nombre des secteurs jugés primordiaux pour le Québec l'électricité, pour se voir assurer de la possibilité de continuer à exporter les surplus, l'agriculture, afin de conserver les programmes de subvention aux agriculteurs, et les industries culturelles qui devraient être exemptées du libre-échange.³

Une visite à Washington, début septembre, contribuait à la confiance de M. Bourassa qui affirmait à son retour avoir pu constater l'existence de formules de compromis défendables pour les points encore en litige entre les deux pays. Le Premier ministre avait alors passé quelques heures dans la capitale américaine pour discuter avec des « experts ». ⁴ Enfin,

1. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 11 juillet 1987, p. 1.

2. Bernard DESCÔTEAUX et Manon CORNELIER, *Le Devoir*, 15 septembre 1987, p. 10.

3. *Ibid.*, 8 juillet 1987, pp. 1 et 12.

4. André FORGUES, *Le Soleil*, 9 septembre 1987, cité par *L'Argus*, 9 septembre 1987, p. A-2.

le 29 septembre, il se réjouissait de l'intérêt politique nouveau manifesté par les Américains depuis la suspension des négociations par le Canada. Il exprimait cette opinion lors de la clôture des travaux de la Commission parlementaire de l'économie et du travail qui tenait depuis le 15 septembre des audiences publiques sur le libre-échange.⁵

Le protectionnisme américain continuait à inquiéter les provinces qui demandaient au gouvernement fédéral, lors de la rencontre annuelle des dix premiers ministres provinciaux à la fin août, de lutter au moyen de tous les instruments possibles contre les pratiques commerciales restrictives des États-Unis.⁶ Les ministres de l'Énergie et les ministres des Mines, réunis en conférence fédérale-provinciale quelques jours plus tôt, avaient également souligné leur inquiétude devant la menace que fait peser sur l'industrie minière — la potasse venait d'être frappée de droits compensateurs — et sur le commerce de l'énergie la montée du protectionnisme américain.⁷

À la suite du refus de l'Office national de l'Énergie de lui accorder un permis d'exportation pour la livraison d'électricité dans le cadre d'un contrat conclu en 1985 avec la NEPOOL, la société Hydro-Québec se pliait aux exigences de l'organisme de réglementation énergétique et offrait en juillet aux provinces voisines de l'Ontario, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick cette électricité avant de refaire en août une demande à l'ONE. L'Hydro-Québec doit ainsi faire la preuve que l'électricité qui serait exportée constitue bien un surplus par rapport aux besoins canadiens.⁸ Début septembre, l'Hydro-Québec avait décliné l'offre, Terre-Neuve avait fait une demande de renseignements supplémentaires alors que le Nouveau-Brunswick s'était déclaré intéressé à acheter une partie de l'électricité offerte, mais pas aux mêmes conditions prévues dans l'entente Québec-NEPOOL.⁹

Par ailleurs, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, préparait au cours de l'été des propositions sur la révision de la réglementation fédérale des exportations d'électricité à l'intention de son homologue fédéral, M. Marcel Masse. Le gouvernement du Québec souhaite une déréglementation des exportations canadiennes d'électricité à l'image de celle du gaz et du pétrole effectuée par le gouvernement conservateur. Il estime notamment que le Québec ne devrait pas être tenu d'offrir d'abord aux autres provinces l'électricité qu'elle destine au marché américain.¹⁰

C — La Francophonie

Hôte de la Deuxième conférence des chefs d'État et de gouvernement ayant en commun l'usage du français avec son homologue fédéral, le Premier ministre du Québec participait au Sommet de Québec des 2, 3 et 4 septembre suivant les modalités fixées avec Ottawa en novembre 1985, avant le premier sommet francophone, et précisées en février 1986 en vue de la tenue à Québec de la deuxième conférence de la Francophonie. M. Robert Bourassa présidait ainsi le deuxième volet des travaux de la conférence consacré aux questions de coopération et de développement, et prenait également la parole aux séances d'ouverture et

5. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 30 septembre 1987, p. 2.

6. Robert MARTIN et Stanley OZIEWICZ, *The Globe and Mail*, 28 août 1987, p. A-1.

7. Canada, Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué de presse*, 24 août 1987, p. 7; et 25 août 1987, p. 1.

8. *Le Soleil*, 21 août 1987, cité par *L'Argus*, 21 août 1987, p. A-15; *Le Soleil*, 29 août 1987, cité par *L'Argus*, 1^{er} septembre 1987, p. A-20.

9. Héléne BARIL, *Le Soleil*, 4 septembre 1987, cité par *L'Argus*, 4 septembre 1987, p. A-19.

10. André FORGUES, *Le Soleil*, 26 août 1987, cité par *L'Argus*, 26 août 1987, p. A-9; *Le Soleil*, 29 août 1987, cité par *L'Argus*, 29 août, p. A-8.

de clôture des travaux.¹¹ À l'ouverture des travaux, le Premier ministre soulignait notamment la direction qu'il souhaitait voir prendre aux entreprises de la Communauté francophone: la transformation des intentions communes des participants en actions concrètes, l'accroissement « très sensible » des ressources consacrées à la coopération multilatérale, et la réforme de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) afin d'utiliser pleinement les instruments existants plutôt que d'ajouter aux nombreux organismes de coopération dont dispose déjà la francophonie.¹²

Au cours des discussions sur les grandes questions économiques internationales, thèmes, avec les questions politiques, du premier volet de la conférence, M. Bourassa proposait l'adoption d'une formule d'indexation du remboursement de la dette des pays en développement au prix des matières premières sur le marché international. L'examen de cette suggestion était confié au comité de suivi du Sommet qui l'étudiera au cours des mois à venir.¹³ En ce qui concerne la coopération et le développement, le Québec annonçait pendant le sommet des contributions de \$4,7 millions pour le financement des projets adoptés, dont \$700,000 consacrés au financement d'un Institut international d'énergie dont le siège sera à Québec et qui aura comme mandat la coordination des efforts des pays francophones, notamment en matière de recherche. Le gouvernement québécois choisissait de confier à l'ACCT, au sein d'un fonds spécial, les \$4 millions restants pour le financement multilatéral des projets du sommet.¹⁴ Dans le domaine de l'énergie, où le Québec est particulièrement actif – il assure notamment la présidence du réseau énergie au sein du comité de suivi – on annonçait quelques jours avant le sommet que la société Hydro-Québec consacrerait \$5 millions sur cinq ans à l'aide aux pays francophones du tiers monde. Hydro-Québec International pourra ainsi mettre son expertise à la disposition des compagnies d'électricité de pays en développement.¹⁵

Traçant un bilan de la Conférence devant un auditoire de gens d'affaires quelques jours après le sommet, le ministre des Relations internationales estimait qu'il était désormais possible de parler de l'amorce de la création d'un véritable espace francophone où les hommes, les idées et les biens circulent avec vigueur au profit du développement de chacune des sociétés qui le compose.¹⁶ Des résultats tangibles ont émané de la rencontre dans chacun des cinq réseaux de coopération, soulignait M. Gil Rémillard. Il citait à titre d'exemples pour le réseau agriculture, les ressources dégagées pour la formation de personnel spécialisé et la création de réseaux de chercheurs en biotechnologie, en sylviculture et en matière de stockage des récoltes; en énergie, outre l'Institut de Québec, une association francophone d'énergie regroupant des spécialistes des secteurs public et privé sera créée et un programme sera consacré à la poursuite de recherches sur les énergies nouvelles et renouvelables. En matière de communication, où le sommet a fait un effort particulier disait M. Rémillard, il mentionnait la diffusion prochaine en Amérique du Nord du réseau TV5 et dans un avenir rapproché dans les Caraïbes et en Afrique francophone, la création d'une radio internationale francophone, la mise à la disposition de tous d'une banque d'images télévisuelles, la mise en place d'un centre de formation universitaire à

11. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 20 août 1987, pp. 1 et 10.

12. Bernard RACINE, *Le Devoir*, 3 septembre 1987, p. 12.

13. Normand GIRARD, *Le Journal de Québec*, 3 septembre 1987, cité par *L'Argus*, 3 septembre 1987, p. A-5.

14. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 5 septembre 1987, p. A-2.

15. Marian SCOTT, *The Gazette*, 29 août 1987, cité par *L'Argus*, 1^{er} septembre 1987, p. A-20.

16. Gouvernement du Québec, ministre des Relations internationales, Notes pour une allocution du ministre devant la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Québec métropolitain à l'occasion du forum francophone des affaires, 8 septembre 1987, p. 10.

distance et la création d'une organisation des télécommunications pour la formation et les échanges. Dans le secteur culturel, le sommet a à son actif une politique francophone du livre qui devrait permettre la coproduction et l'édition commune de manuels scolaires, ainsi que la tenue d'une conférence ministérielle qui fera des recommandations sur l'élimination des obstacles à la libre circulation du livre. Pour les industries de la langue, on note la formation informatique des linguistes, la formation d'un club de chercheurs et d'industriels, l'élargissement du réseau actuel de néologie et de terminologie à tous les pays participants et l'attribution d'un prix à l'innovation. Quant au réseau de l'information scientifique et du développement technologique, il compte au nombre des projets adoptés la création d'une université des réseaux d'expression francophone au sein de l'AUPELF, ceci afin de favoriser le développement et la circulation de l'information scientifique, le recensement des logiciels et la contribution d'un fonds pour la coproduction de logiciels, la création de centres locaux d'accès aux banques de données universelles et la formation d'une équipe Nord-Sud au sein de l'ACCT pour favoriser le transfert des technologies. Le ministre Rémillard soulignait encore l'adoption de projets hors réseaux, tels ces Jeux de la Francophonie qui se tiendront pour la première fois au Maroc en 1989.¹⁷

Pour M. Rémillard, la déclaration de solidarité émise par les chefs d'État et de gouvernement constituera « un véritable fondement de l'action de ces États et gouvernements qui ont en commun l'usage de la langue française ». ¹⁸ Celle-ci précise entre autre que les sujets d'intérêt commun des participants sont de nature politique, économique et de coopération. Elle invite également l'ACCT et toutes les associations et organisations francophones à faire converger leurs activités vers les perspectives ouvertes à l'occasion des sommets et à « apporter leurs propres impulsions à la consolidation d'un espace où l'usage d'une langue commune favorisera la libre-circulation des biens culturels, l'échange des connaissances scientifiques, le transfert et l'adaptation des nouvelles technologies ». ¹⁹

Soulignons enfin que pour le premier ministre Bourassa, le sommet fut aussi une occasion unique de développer des relations bilatérales avec certains pays. Il eut notamment des entretiens avec le président français, le Premier ministre belge, le président du Togo et le ministre égyptien des Affaires étrangères.²⁰

D — Le Québec et les États-Unis

Outre son passage à Washington en septembre pour discuter du libre-échange (cf. plus haut), le premier ministre Bourassa s'était rendu au Michigan au cours de l'été à l'occasion d'une rencontre canado-américaine sur le commerce. Celle-ci faisait suite à la conférence annuelle de la *National Governors Association* et a réuni les premiers ministres de l'Ontario, de la Saskatchewan, du Manitoba et du Québec ainsi qu'une quinzaine de gouverneurs américains. Les débats devaient porter sur l'agriculture, l'énergie et les investissements. M. Bourassa a alors plaidé en faveur d'une entente de principe en matière de libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Il s'est également élevé contre le protectionnisme, notamment dans le secteur de l'électricité où le Québec, a-t-il dit, a des surplus importants qu'il offre à des prix très compétitifs. Le refus récent de l'ONE d'accorder un permis d'exportation d'électricité au Québec de même que la participation gouvernementale au financement de l'industrie hydro-électrique inquiétaient également les Américains. Le

17. *Ibid.*, pp. 6-9.

18. *Ibid.*, p. 10.

19. *Le Devoir*, 9 septembre 1987, p. 11.

20. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 4 septembre 1987, pp. 1 et 12.

premier ministre Bourassa croyait avoir réussi à rétablir les faits sur ces points à l'issue de la rencontre.²¹

E — Le Québec et la France

Le premier ministre français, M. Jacques Chirac, effectuait du 30 août au 1^{er} septembre une visite officielle au Québec et au Canada deux fois reportée, en septembre 1986 et en janvier dernier, en raison de problèmes intérieurs en France. La venue de M. Chirac s'inscrivait au nombre des rencontres régulières que les premiers ministres français et québécois tiennent depuis 1977. M. Bourassa accueillait d'abord son hôte à la Baie de James, où il lui faisait visiter les installations hydro-électriques. M. Chirac prononçait le lendemain à Montréal, un discours exposant la politique économique de son gouvernement. Il abordait également le problème de l'endettement du Tiers-Monde, il comparait le projet canado-américain de libre-échange à la réalisation prévue pour 1992 du marché intérieur européen et affirmait que les pouvoirs publics, même dans un système libéral, devaient contribuer au développement des échanges économiques franco-québécois.²²

À Québec où ils purent se pencher sur certains dossiers de coopération bilatérale, MM. Bourassa et Chirac s'entendirent pour poursuivre la recherche des moyens propres à accroître les échanges économiques commerciaux bilatéraux et pour assurer particulièrement une coopération industrielle. Trois autres domaines de coopération devaient progressivement prendre de l'importance: la recherche universitaire, scientifique et technique, les communications et la culture et les industries de la langue. Dans leur communiqué conjoint, les premiers ministres mentionnaient encore la réorientation de certaines activités de l'OFQJ au profit de stages en entreprise et l'augmentation des échanges entre jeunes chercheurs. Ils choisissaient le maintien en ondes de la chaîne TVFQ-99 jusqu'à ce que la nouvelle chaîne francophone TV5 fasse son apparition sur les ondes canadiennes et s'entendaient pour négocier le statut et le mode de financement des collèges à programme français de Montréal. MM. Chirac et Bourassa signaient par ailleurs une entente fiscale afin d'éviter les cas de double imposition pour les citoyens français et québécois. Enfin, au cours de ce séjour, M. Chirac reçut de son homologue québécois les insignes d'officier de l'ordre national du Québec.²³

À l'occasion de sa venue à Québec pour le Sommet francophone, le président Mitterrand rencontrait également M. Bourassa ainsi que le chef de l'opposition, M. Pierre-Marc Johnson.²⁴

F — Le Québec et l'Égypte

Le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, se rendait au Caire à la mi-juillet en préparation du Sommet francophone de Québec. Accompagné du chargé d'affaires de l'ambassade canadienne et d'un député québécois, M. Rémillard rencontrait le premier ministre égyptien, M. Atef Sedki, qu'il invitait à participer au Sommet et à qui il demandait de transmettre la même invitation au président, M. Hosni Moubarak. Il fut également

21. Suzanne DANSEREAU, *Le Devoir*, 29 juillet 1987, pp. 1 et 10; *Le Devoir*, 27 juillet 1987, p. 2.

22. Carole BEAULIEU, *Le Devoir*, 1^{er} septembre 1987, p. 2; Graham FRASER, *The Globe and Mail*, 1^{er} septembre 1987, p. A-8.

23. Carole BEAULIEU, *Le Devoir*, 2 septembre 1987, p. 4; Bernard RACINE, *Le Devoir*, 2 septembre 1987, p. 2.

24. *Le Devoir*, 4 septembre 1987, p. 2.

question au cours de l'entretien des relations bilatérales Québec-Égypte particulièrement en matière de développement économique, M. Rémillard souhaitant la réalisation de projets conjoints dans les domaines de l'hydro-électricité et de la haute technologie notamment.²⁵

G — Chronologie thématique*

Le ministre des Relations internationales en Égypte et au Burkina Faso

mi-juillet:

À la suite de la conférence de Bujumbura préparatoire au second Sommet francophone, le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard, se rend en Égypte et au Burkina Faso pour discuter du prochain sommet.

Nouveau délégué général à New York

21 août:

Le cabinet du Premier ministre annonce la nomination de M. Léo Paré, sous-ministre adjoint au ministère des Relations internationales, au poste de délégué général du Québec à New York.

Le Québec et la République de Russie

3 septembre:

Le ministère des Relations internationales annonce qu'une exposition d'art inuit sera présentée au cours du mois de septembre, à Novossibirsk, en République socialiste fédérative soviétique de Russie, dans le cadre du protocole de coopération signé en février dernier entre le Québec et cette république. Cette entente avait également permis en août la venue au Québec du ministre de l'Industrie forestière de la République.

Le Québec et le Mexique

12 septembre:

La ministre de la Condition féminine de l'État mexicain de Guerrero, Mme Maria de Los Angeles Nava, entreprend une visite d'une semaine au Québec pour y étudier la politique québécoise en matière de condition féminine.

Le Québec et Sainte-Lucie

16 septembre:

Le ministre de la Santé et du Travail de Sainte-Lucie, M. Romanus Lansiquot, et le ministre du Revenu du Québec, M. Yves Séguin, signent au nom de leurs gouvernements une entente en matière de sécurité sociale. Celle-ci doit entrer en vigueur en janvier prochain.

25. Ministère des Relations internationales, Cabinet du ministre, *Communiqué de presse*, 13 juillet 1987.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.